



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

LE DIRECTEUR GENERAL

Afssa – dossier n° 2009-1076 – PERFECT GREEN EV
dossier lié n° 9420113

Maisons-Alfort, le 14 septembre 2009

AVIS

de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
PERFECT GREEN EV, identique à FABRIMOUSS+

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par BHS, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation PERFECT GREEN EV.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence FABRIMOUSS+, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 9420113, est en cours de validité ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour PERFECT GREEN EV est bien strictement identique à celle déclarée pour FABRIMOUSS+ ;

Considérant que les attestations d'engagements de fourniture et d'approvisionnement de la préparation d'origine entre FABRIES AMIFLOR SAS et BHS ont été fournies ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation PERFECT GREEN EV, présentée par BHS, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit FABRIMOUSS+.

Marc MORTUREUX